

BIBLIOGRAPHIE

Châteaux et peuplements en Europe occidentale du X^e au XVIII^e siècle. Premières journées internationales d'Histoire du Centre Culturel de l'Abbaye de Flaran, 20-22 septembre 1979, Auch, Comité départemental de tourisme du Gers, 1980, 202 pages.

La communauté des médiévistes sera reconnaissante au Centre Culturel de l'Abbaye de Flaran pour l'organisation de cette rencontre et pour la diffusion des résultats sous la forme de ce petit volume de 202 pages. Ainsi, par une manifestation de très bon niveau, s'inaugure la vocation qu'affirme Ch. Higounet en introduction de voir ce Centre devenir, pour l'histoire économique et sociale envisagée dans ses rapports avec la géographie, l'équivalent de ce que représente Fanjeaux dans le domaine de l'histoire religieuse.

Les limites chronologiques affichées paraissent vastes et le titre sera un piège pour la recherche documentaire automatique. Elles ont été de fait considérablement restreintes, et les travaux ont essentiellement concerné la problématique de l'*incastellamento*. La période étudiée s'étend donc surtout entre le X^e et le XIII^e siècle, comme l'indique d'ailleurs, par un lapsus révélateur, la page de faux-titre. L'emploi du terme italien désignant le processus de constitution du *castrum* a été mis à la mode en France par la renommée de la thèse de P. Toubert. L'usage s'en répand, c'est ce dont témoignent ces rencontres. Mais cette adoption ne contribuera pas à lever les difficultés de vocabulaire, notamment dans la mesure où le phénomène décrit dans le *Latium* est un cas simple par rapport à la variété que présentent nombre de régions.

L'ouvrage se divise en deux parties. L'une rassemble des rapports faisant le bilan des recherches dans de vastes zones géographiques. Ainsi P. Toubert évoque l'ensemble du cas italien. Dans les limites actuelles de la France, B. Cursente traite du sujet pour le Midi, A. Debord pour l'Ouest, M. Bur pour le Nord et l'Est. J. Gautier-Dalché apporte des informations sur la Péninsule Ibérique, tandis que H. Stooß décrivant les rapports entre châteaux et villes de l'Allemagne à la fin du Moyen Age se trouve chronologiquement et thématiquement un peu en marge de ce premier groupe d'interventions auxquelles G. Fournier a apporté la conclusion. Dans une seconde partie, différentes communications donnent sur le thème des éclairages, plus ponctuels, souvent très intéressants, si l'on place d'emblée à part la contribution intitulée « Colonisation et fortifications vikings et normandes », nouvelle variation sur un thème obsessionnel qui n'a pas vraiment sa place dans le sujet.

Sans réécrire la conclusion tirée par G. Fournier, et sans analyser une à une les communications, le propos pourrait être ici de formuler quelques remarques suggestives pour le cas provençal.

D'un point de vue historiographique d'abord, il faut souligner l'étonnement marqué par M. Bur, P. Toubert et J. Gautier-Dalché à propos du caractère récent de l'intérêt marqué au thème de la rencontre. En Europe occidentale, le château a été étudié sous son aspect monumental par les « antiquaires », historiens d'art et archéologues tandis que les historiens des institutions puis de la société ont analysé son impact sur le problème des pouvoirs. Rarement il fut envisagé sous l'angle des rapports avec les peuplements, si ce n'est, toutefois, par nos collègues géographes, en particulier à l'occasion des grandes thèses de géographie régionale. On sait que, jusqu'à une date bien peu éloignée, des travaux provençaux n'échappaient pas à la règle. Des orientations récentes, sous l'impulsion universitaire ou celle des services de l'Inventaire Général, ont cherché à combler un hiatus méthodologique. Les sources archéologiques et les sources écrites ne fournissent pas une information continue — ni toujours cohérente — entre elles. Dès lors, l'historien pense-t-il qu'il soit réellement possible d'utiliser la documentation archéologique, et comment le fait-il ? C'est en partie cet effort de prise en compte qui rend si riche la belle contribution de B. Cursente affronté à ce qui devient « diversité », « mosaïque », « kaléidoscope ». La tentative naguère réalisée pour la Basse Auvergne par G. Fournier, dans son exploitation jugée excessive de la topographie régressive est restée isolée. P. Toubert lui-même reconnaît que la coordination des sources archéologiques et historiques fut « seulement posé, mais nullement résolu par le travail sur le Latium ». On aurait souhaité, en effet, qu'une enquête archéologique ait illustré et confirmé la simplicité de l'*incastellamento* latial, tellement opposée à la diversité des situations qu'il rapporte pour l'Italie du Nord, selon les travaux des historiens de Turin qui utilisent les deux types de sources.

Mais ce colloque donnait l'occasion de montrer les progrès réalisés, car parmi les participants, G. Fournier l'a rappelé, nombreux étaient les historiens auteurs de fouilles archéologiques de valeur, G. Fournier lui-même, M. Bur, A. Debord, E. Zadora-Rio, A. Bazzana ou J. Clémens.

La seconde série de remarques est d'ordre chronologique. C'est P. Toubert qui insiste le premier sur les problèmes de périodisation en rappelant les résultats acquis par l'école de Turin. Il en retire l'idée d'un *primo incastellamento* que l'on retrouve en effet dans nombre d'interventions, en particulier dans celle de M. Bur. Il serait ainsi possible de distinguer une première phase de construction de châteaux, plus politique ou militaire, et une seconde, davantage orientée vers des buts de peuplement. Cette distinction est évidemment schématique, et la limite chronologique, très floue serait à placer dans le courant du XII^e siècle. On se rappellera cependant que cette idée correspond bien à ce qu'ont trouvé E. Sauze et M. Frey dans le Pays d'Aigues, où le choix du site de fortification apparaît dans le temps de plus en plus favorable au développement d'un habitat groupé. Dans un contexte un peu différent, ne retrouverait-on pas ici la distinction que fait A. Bazzana entre l'*Albacor* musulman, château-refuge, et le *castrum* chrétien qu'il décrit ensuite ? Cependant, à la différence de ce qu'exprime P. Toubert, il n'est pas sûr encore que cette première période ne connaisse pas des formes moins complexes que la seconde. Et c'est là encore le mérite de B. Cursente que d'avoir essayé de saisir cette diversité, faite de mouvements lents et de remises en cause, qui n'aboutit pas à une typologie aussi pauvre que le serait la typologie italienne du *primo incastellamento*. De fait, en dehors des formes diverses évoquées par B. Cursente en se fondant sur des résultats archéologiques provençaux, on peut ajouter que des fouilles plus récentes montrent

d'autres types encore, tel le « *ricetto* », ou tel le phénomène de fortification individuelle dispersée aux marges des terrains, préfiguration de la bastide. Mais il ne faut plus pour étudier ces formes s'appuyer sur la seule documentation écrite dont chacun connaît le lexique limité. Les formes ont précédé le terme qui les ont désignées. Il faut aussi reconnaître qu'il y a une part de non-dit que l'archéologie peut mettre lentement à jour. Le premier âge roman du château est beaucoup plus tenu encore dans nos régions que le premier art roman des lieux du culte.

La notion classique d'*incastellamento* de peuplement permet aussi sa part d'observations. Je m'attacherai encore au monde méridional. B. Cursente essaie de rendre compte des disparités chronologiques, en notant, par exemple, l'avance du Languedoc. Il donne à cet égard une interprétation suggestive en montrant comment l'image de la ville a pu jouer un rôle de modèle. Cela ramène alors aux réflexions de P.-A. Février qui, s'appuyant sur des constatations récentes à Vaison, à Aix, ou sur des travaux menés en commun à Fréjus, montre comment en Provence, l'image de la ville put longtemps rester incertaine. Le tissu urbain était discontinu et ne fut parfois structuré que tardivement par une enceinte, sans doute seulement au début du XIII^e siècle à Fréjus. Comment, dès lors, imaginer de manière trop précoce des villages fermés munis d'une enceinte, alors que la ville ne possède plus, ou pas encore la sienne. D'autant que l'on sait que les éléments monumentaux, château et église sont souvent éloignés l'un de l'autre. Dans la Basse-Auvergne toute proche, G. Fournier a montré que l'enceinte villageoise n'apparaissait qu'au XIII^e siècle. C'est aussi la règle générale dans l'Ouest de A. Debord, à moins que l'habitat ne se soit installé dans la basse-cour de la fortification. Ces observations engagent à une certaine prudence, afin que la fortification villageoise ne soit pas l'objet d'anachronismes comme longtemps le château le fut pour ses périodes les plus anciennes.

Enfin, une interrogation commune se dégage de l'ensemble des interventions : quelle était la fonction de ces *castra*, à quels besoins répondaient-ils, et quel était leur peuplement ? Les intervenants insistent donc souvent sur la fonction militaire, ou plus proprement politique, du moins dans les premiers moments du phénomène. P. Toubert, par exemple, pense qu'il faut revenir sur les interprétations tendant à minimiser des facteurs de défense dont l'importance doit être, à son avis, mieux considérée. Le caractère défensif et politique apparaît dans d'autres interventions, par exemple à propos de l'Anjou de E. Zadora-Rio. Ici, le château s'oppose à l'église qui est l'élément villageois de la paix. C'est aussi ce que relève M. Bur en reprenant les données mâconnaises de G. Duby. Cela intervient avant que le château ait pris sa place dans le paysage et la société, devenant lui-même, pour le peuplement, lieu de paix à son tour, ce que concrétise la fondation d'une paroisse castrale. Mais longtemps le château est considéré comme un intrus dans le paysage traditionnel. Les exemples donnés par M. Bur à propos de Vanault-le-Châtel, ou par J. Clemens pour Duras (1137) expriment parfaitement les antagonismes et l'atmosphère de concurrence qui ont présidé à ces implantations, en particulier dans des pays de vieux peuplement. On sent fort bien que, dans tout cela, nos sources reflètent en général le point de vue des clercs.

Dans les régions septentrionales, le seigneur fondateur d'un bourg castral attend en particulier un profit fiscal, économique, par l'institution de foires et de marchés, et un avantage militaire par l'association des *burgenses* à la défense. Le cadre est bien adapté aussi au fonctionnement de la seigneurie banale. Il fournit un lieu d'accueil

pour une masse paysanne destabilisée par la croissance démographique et en quête d'une subsistance ou d'un statut. Le château apparaît peu à peu comme un facteur de stabilisation. L'importance de son impact sur les peuplements croît en raison inverse de la résistance du réseau d'habitats existant. Là où le vieux réseau carolingien tenait, cet impact a été le moins fort, en Picardie par exemple, et la construction des châteaux n'a pas eu de conséquences sur la géographie du peuplement. Ainsi, M. Bur montre comment le Nord et l'Est de la France ne sont pas une région de bourgs castraux, mais de communautés rurales en gros villages. Cela ne veut pas dire que les châteaux n'aient pas été nombreux. On sait que la Provence fournit à cet égard l'exemple antithétique ; le château réorganise et structure le peuplement. A l'intermédiaire, dans l'Ouest, l'indépendance topographique d'un certain nombre de nouveaux peuplements par rapport aux châteaux s'est traduite par l'existence de bourgs ruraux, au devenir plus humble que les bourgs castraux dont le réseau forme actuellement dans ces régions le tissu des villes de moyenne importance.

Des raisons politiques expliquent aussi ces différences géographiques : dans le royaume de Léon-Castille par exemple, le développement d'une royauté puissante est antinomique avec le phénomène de l'*incastellamento*.

Enfin, l'étude de ces fonctions n'est pas dissociable d'une interrogation sur les activités des populations établies dans ces périodes de création dans la dépendance d'un château. B. Cursente d'abord note l'importance du contingent des *milites* à l'intérieur du *castrum*. Dans le même sens, M. Bur voit dans ces concentrations une « vocation plus ministérielle ou artisanale qu'agricole ». A. Debord distingue certes quelques paysans, mais surtout les agents du pouvoir châtelain. Cela rappelle l'interprétation proposée naguère par G. Duby considérant les vestiges archéologiques de l'habitat de Rougiers. Avec cette quinzaine de belles et grandes maisons à étage, bâties à l'image du logis seigneurial, le directeur de thèse imaginait mal les lieux occupés à l'origine par de simples paysans.

Cet ouvrage riche concerne donc directement le lecteur provençal ou méridional à cause des articles importants qui parlent de sa région. Cette documentation prend un relief particulier par comparaison avec le bilan donné par d'autres milieux historiques et géographiques. On aura remarqué enfin que les rapports entre châteaux et peuplements sont toujours considérés essentiellement dans le monde rural. La notion des rapports entre château et ville apparaît toujours un peu reléguée, illustrée ici par deux tentatives : l'une très monographique, montre comment à Albi, le château, extérieur à la cité antique vient former un nouveau noyau de la ville polynucléaire. L'autre, peut-être trop ambitieuse, n'est que la carte de visite de la vaste entreprise documentaire sur les villes allemandes menée à l'Université de Münster.

M. FIXOT.

Genèse et débuts du grand schisme d'Occident, Avignon, 25-28 septembre 1978. Paris, éditions du C.N.R.S., 1980 (Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique), n° 586, 652 pages.

La rapide publication des actes de ce colloque met dans d'excellents délais à la disposition des chercheurs le texte des communications et la substance des

interventions, et leur lecture à tête reposée confirme l'importance scientifique d'une rencontre qui venait en son temps, et très bien organisée. Première impression, d'emblée, la qualité de la présentation, de celle notamment des interventions, ici résumées, pour alléger l'ouvrage, sans rien y perdre de conséquent, tant la condensation est bien faite et bien rédigée. Bien entendu l'essentiel des 626 pages est occupé par les 50 communications et rapports, eux-mêmes distribués en sept sections, celles même du colloque, respectivement consacrées à la société curiale, aux universités et courants humanistes, à la vie et aux sentiments religieux, aux problèmes artistiques, politiques, religieux, et enfin aux possibilités et promesses d'un traitement informatique des sources.

Colloque-bilan, donc ? Pas exactement, ni dans les souhaits des organisateurs ni dans les faits, mais beaucoup de mises au point, dessinant à elles seules toutes le canevas — ou la sinopie — d'un bilan, avec ses points forts, et ses lacunes, et, mieux encore, ouvrant de stimulantes perspectives. De ces apports, je dégagerai rapidement les plus intéressants à mes yeux.

1 - On y trouvera d'abord un prolongement de l'enquête sur la haute société ecclésiastique et cardinalice à la veille du Grand Schisme. Cette enquête s'étend ici à la Provence, où sont évoquées, de 1362 à 1394, l'Eglise et la commune de Marseille, secouées par la crise, mais fidèles aux Angevins et au pontife d'Avignon (P. Amargier). Mais les travaux sur ce thème sont dans leur ensemble consacrés à l'entourage immédiat du Pontife. D'un crayon sûr et informé, N. Coulet esquisse le portrait d'un prélat administrateur, Guillaume de Rouffilhac, trois ans évêque de Fréjus (1361-1364), mais avant tout homme de curie — il administre le Comtat de 1354 à 1361 —, et à qui nous devons, grâce à son copieux mémorial, de précieux détails sur la vie des curialistes. Quant aux cardinaux, on trouvera sous la plume de Bernard Guillemain, Edith Pastor, Henri Bresc, Anne-Lise Rey-Courtel, Daniel William, pour Avignon et, pour les *porporati* romains, sous celle de Arnold Esch, des informations et des analyses de tout premier ordre sur les partis, les entourages et les clans — tous mots soigneusement pesés par leur auteurs — de ces grands prélats. Cette passionnante enquête sociale — à rattacher aux recherches entamées un peu partout sur les clientèles — est d'abord ici un moyen d'y voir un peu plus clair dans le jeu compliqué, et de la double élection et du prolongement du Schisme.

2 - A propos de la double élection, le rapport de R.-H. Bautier rappelle avec à propos l'évolution des mœurs politiques en Europe : l'élection ou l'approbation par des corps constitués, libres de renier leur choix et leur adhésion, est jusqu'au plus hauts niveaux, jusqu'aux rois, une pratique qui tend à s'instaurer en Angleterre, acquise dans l'Empire, et les cardinaux ont en somme ici suivi l'entraînement commun. Mais, dans ce courant général qui les porte à la contestation, les cardinaux, pour imposer leur candidat, échafaudent des cabales, ces complots, toute cette stratégie — dont Charles V est la première victime — que l'on dénonçait depuis longtemps, un peu à l'aveuglette, mais dont R.-H. Bautier, H. Bresc, A. Esch démontent ici les mécanismes et les roueries. Dans la naissance et l'enracinement du schisme, la responsabilité des cardinaux, français, puis napolitains, apparaît toujours plus envahissante. Quant aux papes, on s'est moins que jamais limité, dans ce colloque, aux polémiques calomnieuses des contemporains. La part faite aux passions, on a plutôt cherché à y voir clair dans leur conscience. A propos d'Urban VI, on a souligné son réel désir, conforme à son devoir, de réformer l'Eglise dans sa tête, projet dont la raideur butée apportée à son application ne doit pas masquer la

noblesse. De Clément VII, dont la « conscience », dont la bonne foi, restent un mystère (Marc Dykmans), apparaît mieux du moins la considérable stature familiale et sociale (Bautier), tandis que des pièces nouvelles sont versées au dossier de son népotisme (Louis Binz).

3 - Au développement du schisme en Europe était consacrée la section qui s'imposait. Après une convaincante mise au point sur la question controversée du rôle de Charles V dans l'élection de Fondi, rôle qui apparaît nul (R.-H. Bautier), d'intéressantes monographies portent l'éclairage sur la Pologne (avant le Schisme), sur l'Angleterre, l'Irlande, la Sicile (royaume de Trinacrie), la Germanie — qui compte un nombre de clémentistes bien plus réduit qu'on ne l'a dit —, et enfin sur Florence, dont les délibérations municipales révèlent la fidélité romaine sans enthousiasme (J. Kloczowski, M. Harvey, K. Walsh, S. Fodale, H. Diener, E.-R. Labande).

4 - Dans la perspective spirituelle qui est en définitive celle de l'Église, le bilan des répercussions du Schisme dans les consciences chrétiennes devait être un des points forts d'une rencontre comme celle-ci. Et de fait, onze communications — séparées en deux groupes, sans raisons péremptoire — se placent sur un terrain purement religieux. Mais aucune d'entre elles n'étudie réellement le peuple chrétien. Ce sont les grandes figures mystiques, celles de Sainte Brigitte (R. Manselli), de Sainte Catherine (D. Ols et G. Cavallini), de Saint Vincent Ferrier (B. Montagnes), qui sont encore une fois évoquées ici, dans des communications du reste fort instructives, qui font ressortir l'importance des résurgences eschatologiques, mais celle aussi des conceptions théologiques et ecclésiologiques de ces grands personnages, conceptions parfois réduites à une imprégnation implicite, sur des bases anciennes : l'ecclésiologie à laquelle se réfère Sainte Catherine de Sienne est celle de Boniface VIII. Et la lecture de ces pages amène les historiens universitaires à un examen de conscience — pour rester dans la note — salutaire. Il y a là toute une technique et une filière, si j'ose dire, de réflexion et de décision, dans les milieux ecclésiastiques, qui leur échappe trop souvent (d'où l'intérêt, ici, des indications de D. Ols et de M. Fois). Cela étant, l'Église reste avant tout une institution de clercs, et, malgré la « soif de divin », qui n'est plus le privilège des élites (M. Mollat), malgré la dévotion suscitée par l'Église autour des « saintes femmes », « la condition laïque sortit au total dépréciée de [l'] évolution vers une conception de la perfection chrétienne de plus en plus étrangère aux réalités temporelles et à la vie sociale » (A. Vauchez). Les laïcs n'ont pas la parole, mais, pour reprendre une expression de G. Duby, les enseignements évangéliques se sont enfoncés dans les consciences, les foules du XIV^e siècle sont enfin christianisées (M. Mollat), et c'est une des lacunes de ce congrès, expression elle-même d'une certaine lenteur, ou circonspection, de la recherche, que de n'en pas parler.

5 - En définitive, dans cette rencontre convoquée à Avignon, c'est à la ville même que revient la part du lion. Son histoire ponctue chacune des séances et doit finalement beaucoup à ces journées. Dès le premier jour, ces remarquables connaisseurs des archives avignonaises que sont M. et A.-M. Hayez font revivre avec une minutieuse précision érudite les avatars de la cité à ces moments troublés qui précèdent le Schisme (Avignon sans les papes) ou qui le suivent (Avignon et Clément VII). Sans entraîner d'avantages financiers particuliers, ni d'allègements sensibles des charges fiscales ou autres, la présence de Clément VII a pu stimuler la bourgeoisie avignonaise, moins écrasée par le va-et-vient des courtisans, et

revigorée par l'immigration italienne (M. Hayez). Dans le contexte du monde universitaire méridional contemporain, présenté par A. Gouron, l'Université d'Avignon, sans s'en distinguer radicalement — les matières juridiques écrasent les autres — doit au caractère archaïque et rudimentaire de ses institutions universitaires et à la nature de son recrutement, nombreux (plus qu'à Orléans ou à Montpellier), et très large géographiquement, une réelle originalité. Cette originalité s'accuse après 1378 ; les effectifs se gonflent, au bénéfice, cette fois, de la faculté des arts. La présence des papes, plus soucieux de se servir de l'Université que de la servir, n'a pourtant pas donné une réelle solidité à cette institution, qui périclité dès le début du XV^e s. (J. Vergez). De cet autre important instrument de l'outillage intellectuel de la ville, la librairie pontificale, riche de plus de deux mille volumes, la première sans doute de la chrétienté — en 1369-75 — grâce au droit de dépouille, P. Gasnault souligne à la fois la richesse en livres religieux de tous genres, et la pauvreté en ouvrages profanes — droit excepté — lacune qui, jointe à l'absence d'une quelconque politique de prêt, diminuait la portée culturelle de cet outil. Mais l'Avignon pontifical c'est aussi un palais, siège d'un cérémonial évoquant les liturgies ayant Rome pour cadre (CB. Schimmelpfennig), un mécénat urbain et régional animé par les hommes de curie, cardinaux en tête, dont les monographies de M.-Cl. Léonelli, de Chr. Heck, de H. Aliquot et de A. Morganstern — illustrent avec beaucoup de pénétration différents aspects, artistiques, culturels, ou idéologiques (importance du thème iconographique des deux saints Jean dans l'idéologie pontificale, soulignée par Chr. Heck). Ces apports de valeur au portrait de l'Avignon pontificale comptent aussi parmi les résultats significatifs du congrès.

Au total une rencontre riche et stimulante. Le livre fermé, sur la sympathique allocation de R. Manselli, il n'est pas possible en quelques phrases d'improviser un bilan hasardeux, mais dans la mesure où certains thèmes se dégagent avec plus d'insistance des contributions ou interventions, on peut les évoquer pour finir, avec quelques questions).

1) La crise d'où sort le schisme s'amorce très tôt dans l'Eglise, à commencer par les clercs (J. Le Goff, R. Manselli). Plusieurs communications l'ont bien vu et bien dit pour les universités, et pour le collège cardinalice. La question mériterait d'être élargie, notamment à propos des ordres mendiants, et portée aussi sur le plan théologique et pastoral.

2) Dans son démarrage et dans son déroulement, le grand schisme est l'affaire d'une petite élite du pouvoir et du savoir, sans aucune base populaire. On ne peut que se rallier aux souhaits exprimés par E.-R. Labande, R. Manselli et R.-H. Bautier, et repris par un vœu des congressistes, vœux tendant à l'établissement d'un fichier ou d'un dictionnaire biographique des acteurs du Schisme, fichier pour lequel les méthodes informatiques mises au point par l'équipe de Madame Hayez et exposées par celle-ci au congrès (à propos des suppliques d'Urbain V), rendraient les plus grands services.

3) Le grand schisme a aggravé la crise de l'Eglise moins en l'accentuant qu'en en masquant les causes profondes. Il a servi d'alibi pour esquiver les vraies réformes (J. Le Goff). La première aurait été celle-ci : restituer sa voix au peuple chrétien ; elle n'arrivera que beaucoup plus tard. Avoir cédé à ce travers et s'être limité exclusivement aux élites telle a été finalement l'unique faiblesse d'un colloque par ailleurs excellent.

C. de la RONCIERE.

Giulio CIPOLLONE, *La casa della Santa Trinità di Marsiglia (1202-1547). Prima fondazione sul mare dell'ordine trinitario*, Città del Vaticano, 1981, *Ordinis Trinitatis Institutum Historicum*, series prior, II, 439 pp.

L'Ordre des Trinitaires, voué au rachat des captifs tombés aux mains des païens, a été fondé par un Provençal, ce « maître Jean » auquel une tradition bien postérieure a donné un nom de famille (de Matha) et une patrie (Faucon, dans la vallée de l'Ubaye). Mais c'est en Ile de France que le projet fut conçu, dans le milieu culturel des écoles de Paris et de la spiritualité victorine, et que fut fondée, à Cerfroid, en 1198, la première maison de la nouvelle congrégation. Ce n'est que dans un second temps que les Trinitaires s'établissent sur le littoral méditerranéen, à Marseille, couvent fondé au plus tôt en 1199, en tout cas avant 1202. Ils y bâtissent une maison et un hôpital que double, dès 1208, une autre fondation charitable à Châteauneuf-lès-Martigues.

Succédant à une première monographie dédiée à la maison mère de Cerfroid, l'ouvrage que G. Cipollone consacre à l'établissement marseillais des Trinitaires est une nouvelle étape d'une enquête qui devrait aboutir à un grand ouvrage de synthèse sur l'histoire médiévale de cet ordre.

L'auteur s'appuie sur une solide documentation d'archives et a prospecté, outre les fonds ecclésiastiques, les séries notariales de Marseille. Il aurait pu étendre ses sondages aux notaires des bords de l'étang de Berre qui sont, peut-être, susceptibles d'éclairer le destin de l'hôpital de Châteauneuf.

Malgré l'ampleur de l'enquête d'archives, les informations recueillies sont assez minces. Quelques données sur les bâtiments (qui auraient gagnées à être accompagnées d'un plan de la ville), les noms d'un certain nombre de frères, et une liste des ministres qui dirigèrent la maison. Ce serait peu, si la bonne connaissance que l'auteur a des règles et des documents constitutifs de l'ordre ne l'aidait à tirer le meilleur parti de cette documentation assez indigente. Les textes recueillis, analysés dans un important corpus de registres, concernent surtout, comme on pouvait s'y attendre, les donations reçues par le couvent, ses possessions et la gestion de ce patrimoine.

A en juger par ce dossier, la rédemption des captifs attire peu la charité des Marseillais. Certes, il faut compter avec le profit des quêtes qui ne laisse pas de traces archivistiques. Mais on sait qu'en 1364 — en un temps, il est vrai, de conjoncture médiocre, — la maison de Marseille arrente les profits des quêtes à 25 florins, alors qu'il en coûte deux ou trois fois plus pour racheter un seul esclave. Les libéralités testamentaires sont fort peu nombreuses et très inférieures en nombre et en montant à celles dont bénéficient les autres établissements religieux phocéens. Les legs explicitement affectués au rachat des captifs sont en quantité infime. Bien plus, de récents travaux inédits sur les pratiques testamentaires des Marseillais à la fin du XIV^e siècle et dans les premières décennies du XV^e siècle ont montré que les rares personnes qui ont encore à cœur cette œuvre de miséricorde (moins de 1,50% des testateurs entre 1400 et 1430) ne chargent pas les Trinitaires de cette mission¹.

1. Ainsi ce testament du marchand Mathieu Ruffi, cité par Evelyne Destefanis, *Testateurs et piété funéraire à Marseille, 1400-1430*, mémoire de maîtrise, Aix, 1980, p. 133, qui laisse 160 livres pour le rachat des pauvres du Christ captifs des Maures infidèles, et en confie l'usage aux recteurs de la Confrérie des notaires.

L'hôpital fondé par ces religieux semble avoir plus de succès. Le nom de l'Hospitalet donné à cette bastide que le couvent possède près d'Allauch dès le milieu du XIV^e siècle pourrait bien attester que la Trinité est vue alors avant tout par les Marseillais comme un ordre hospitalier. Au milieu du XV^e siècle cette action hospitalière se spécialise dans les soins donnés aux hydropiques, avec le nouvel hôpital de Sant Estropi. L'exploitation des testaments permet à G. Cipollone de situer au milieu du XV^e siècle, peu avant 1449, cette nouvelle orientation et le début des constructions qu'elle entraîne.

Il est difficile de déterminer si la confrérie qui se constitue en liaison avec la maison de la Trinité de Marseille est particulièrement liée à l'œuvre du rachat des captifs — ce que suggère l'auteur —, à l'hôpital ou, ce qui paraît plus vraisemblable, à l'église des frères et à sa vie liturgique. En tout cas, cette confrérie attestée dès 1292, est précoce pour cette région.

La seconde moitié du XIII^e siècle semble d'ailleurs, à en juger par les registres, le beau temps de la Trinité de Marseille, celui où son patrimoine s'accroît des donations les plus importantes. C'est alors qu'il s'enrichit de vastes parcelles où s'élèveront les deux bastides d'Aygues Bonnes et de l'Hospitalet. Par la suite, le mouvement se ralentit considérablement. Et, comme en témoigne un inventaire dressé en 1441, ces possessions sont, au total, peu importantes, rapportant des sommes d'argent et des quantités de grains bien médiocres. Il est vrai que, lorsque cet inventaire est établi, le couvent a du, depuis une dizaine d'années consentir plusieurs réductions de cens, tribut payé à une conjoncture peu favorable aux domaines éloignés.

En dépit d'une rédaction parfois répétitive et de l'absence de toute cartographie, cet ouvrage est une utile contribution à l'histoire de Marseille au Moyen Âge tout autant qu'à l'histoire des Trinitaires.

Noël COULET.

Jean-Claude BOUVIER, Henry-Paul BREMONDY, Philippe JOUTARD, Guy MATHIEU, Jean-Noël PELEN, *Tradition orale et identité culturelle. Problèmes et méthodes*. Paris, Editions du C.N.R.S., 1980, 136 p.

Que vous soyez irrités, agacés, intrigués, intéressés ou passionnés par la vogue récente des souvenirs enregistrés au magnétophone et publiés par la suite (des chansons aux contes traditionnels, des « histoires de vie » à l'ethno-histoire), lisez le petit livre que publie, sous la direction de J.-C. Bouvier, un groupe d'universitaires et de chercheurs aixois sous le titre *Tradition orale et identité culturelle*. Malgré son sous-titre, *Problèmes et méthodes*, il n'a rien d'austère. Succinct et clair, il fait pénétrer le lecteur dans l'univers de l'enquête orale : des problèmes les plus immédiats de « la pratique du terrain » à ceux de la transcription et des diverses utilisations potentielles des matériaux ainsi recueillis, contribuant à « bâtir l'enquête orale sur des bases solides et claires tant du point de vue scientifique que déontologique ». Car au-delà des techniques, précisément exposées, c'est tout une démarche qui sous-tend ce livre, et l'expérience dont il n'est que le résultat.

Cette démarche part d'un constat : la redécouverte de l'oral comme donnée utilisable dans une recherche historique, l'historien emboitant en l'occurrence le pas à

l'ethnologue et au dialectologue. Mais alors pourquoi ne pas unir les efforts des trois disciplines, qui, si elles ont chacune leur champ d'investigation privilégié, sont en fin de compte engagées dans la même quête : à travers le patrimoine oral, découvrir la conscience culturelle d'un groupe rural ou urbain ? L'originalité de la démarche des auteurs, s'appuyant sur une pratique de plusieurs années d'enquête, est bien là, dans cette approche pluridisciplinaire (pour une fois ce mot galvaudé prend une dimension concrète). Ce qui leur fait voir large et grand. A l'enquête portant sur un thème précis, où les enquêtés sont réduits au rôle d'informateurs, méthode dont ils ne nient pas la valeur et parfois même la nécessité, ils préfèrent la collecte d'ethnotextes, c'est-à-dire du discours culturel oral d'une communauté sur elle-même. Sans doute l'enquêteur doit-il susciter ce discours, et pour cela, tout d'abord acquérir une connaissance objective de son lieu d'enquête par les documents écrits, les histoires locales ; il doit aussi être capable de structurer l'entretien par ses questions, autour de quatre grands thèmes : les activités économiques, la vie sociale — de la famille jusqu'aux relations intercommunales —, les croyances et les pratiques magico-religieuses, et enfin la vision de l'histoire et des attitudes politiques. Dans les discours recueillis, ce que l'on a coutume d'appeler littérature orale (contes, proverbes, chansons) voisine avec le récit personnel et l'expression d'une tradition communautaire, au point qu'il est parfois difficile de faire la part des genres.

L'enquêteur, ou mieux, les enquêteurs au nombre de deux (alliant complémentarité et diversité de formation, d'origine, de sexe) doivent se mettre à l'écoute de la communauté, ce qui ne peut se faire sans la durée et sans que des liens de sympathie ou d'amitié ne se tissent. Plus qu'à la quête d'informations ponctuelles et précises, c'est à la recherche d'une réalité subjective, d'un discours sur une identité et une culture, sur la manière dont elles sont vécues et perçues que conduisent les ethnotextes. Le distinguo peut paraître subtil entre la récolte d'informations sur des coutumes et l'appréhension de cette culture par l'intérieur. Plutôt que d'une différence radicale, il s'agit de nuances, car le document oral (comme souvent aussi la source écrite) renseigne à la fois sur l'émetteur et sur l'objet du discours. Par ailleurs le but de l'histoire n'est pas seulement de dire, mais aussi de comprendre et d'expliquer, et ce en tenant compte, quitte à la critiquer ou à la dépasser, de la construction élaborée dans le document. Cependant il est certain que l'ethnotexte apparaît comme un révélateur culturel privilégié, puisque c'est un discours suscité. Cela implique des responsabilités que les auteurs, loin de repousser, cherchent à assumer totalement. Cette mémoire commune, outre son utilisation « scientifique » doit retourner à ceux dont elle constitue une part du patrimoine culturel, soit directement (conférences, publications, utilisation pédagogique) soit médiatisée par le travail du créateur qu'il soit chanteur, homme de théâtre ou encore groupe décidé à renouer avec sa tradition, en ressuscitant un Carnaval, par exemple.

Cette sympathie avec le milieu n'empêche pas la rigueur et le recul scientifique. Les questions fondamentales du rapport écrit-oral, et de leurs influences réciproques, du bilinguisme français-langue régionale et plus précisément du mélange qui s'opère dans le langage parlé, du rôle du comportement accompagnant la parole (silences, rires, gestes...) sont posées sans a priori ni détours.

La méthode est magistralement illustrée par un exemple que J.-C. Bouvier tire de son enquête sur Lus-la-Croix-Haute. Le lecteur regrettera sûrement à la lecture

de ces huit pages que cette étude de cas n'aît pas été réitérée. On ressent un peu la frustration de celui à qui on aurait longuement donné une excellente recette de cuisine, et qui après en avoir humé le fumet, ne pourrait goûter au plat. Notre gourmet alléché pourra cependant se reporter à l'annexe où figure la liste des publications et travaux en cours du centre de recherche sur les ethnotextes.

À l'heure où les « archives orales » (re)prennent droit de cité en histoire ¹, la démarche rigoureuse et originale du centre aixois exposée dans ce petit livre (tout à la fois « manifeste » et guide de recherche) éclairera tous ceux qui sont prêts à « reconnaître la valeur culturelle irremplaçable que possèdent les productions humaines les plus modestes, quand elles reflètent dans leur vérité la vie et les espoirs de toute une communauté ».

Bernard COUSIN.

1. Voir le dossier « Archives orales : une autre histoire ? » dans *Annales E.S.C.*, janv.-fév. 1980.

Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Marseille. Stage académique de culture régionale, les 3, 4 et 5 novembre 1980 au collège de La Gaye : « Histoire et mythe en Provence », Marseille, 1981, 21 × 29, 134 p.

Le C.R.D.P. de Marseille vient de publier les actes du « stage académique de culture régionale » au cours duquel six spécialistes, professeurs de l'Université de Provence ou responsables culturels, ont proposé à une soixantaine d'enseignants du secondaire des thèmes de réflexion sur « *Histoire et mythe en Provence* ». Et il est vrai que ce sont de véritables « points chauds » de l'histoire et/ou de la mythologie, entretenus parfois avec un doux entêtement par la presse et les publications régionalistes dans la mémoire des Provençaux, qui ont été abordés. Ainsi, par Noël Coulet, le roi René et la reine Jeanne. Sur le roi René, la récente exposition du Musée Granet, à Aix-en-Provence, a permis de faire une certaine lumière et de distinguer la réalité des abus, créatifs peut-être mais erronés, de l'imagination collective. Ainsi, encore, la question si anciennement controversée de l'« apostolicité des Eglises de Provence » (P.-A. Février) ou la légende des Alyscamps, traitée dans une étude de 44 pages par J.-M. Rouquette, conservateur des musées d'Arles.

Chaque exposé bien charpenté, appuyé sur une documentation concrète (exemple des textes de Mistral, portant sur l'histoire de la Provence, choisis par Cl. Mauron) offre au lecteur un dossier qui lui permet de faire solidement le point.

Des questions, utilement retranscrites ici, ont permis aux participants d'intervenir et de faire parfois préciser ou nuancer certaines affirmations des conférenciers. La publication elle-même permettra de lancer d'autres travaux d'histoire « provinciale » : pensons par exemple à l'intervention de Philippe Joutard, « Histoire orale et légendaire historique », qui devrait entraîner des enseignants utilisant des méthodes actives à poursuivre des enquêtes collectives avec leurs élèves et les familles de ceux-ci.

Si, au temps de la *régionalisation*, on veut véritablement développer une culture régionale, ce genre d'initiative est à encourager et ces publications devraient être diffusées largement.

Marcel BERNOS.

Les Intermédiaires culturels. Actes du Colloque du Centre méridional d'histoire sociale, des mentalités et des cultures. 1978. Aix, Publications de l'Université de Provence, 1981, 682 p.

Le troisième colloque du Centre méridional d'histoire sociale, des mentalités et des cultures, en 1978, s'est intéressé à un des thèmes-carrefours de l'histoire culturelle et de celle des mentalités, entre culture d'élite et culture populaire : les intermédiaires culturels. Les actes, édités par les Publications de l'Université de Provence, présentent un très grand intérêt. La longue introduction de Michel Vovelle pose bien la problématique, sans épuiser une matière multiple et qui avait déjà été l'objet des réflexions de son séminaire l'année précédant le colloque.

L'originalité de ce travail est d'avoir réuni outre des historiens et littéraires, des spécialistes d'autres sciences humaines, français et étrangers, (sociologues, ethnologues), qui ont multiplié les approches thématiques, chronologiques et méthodologiques. Il n'est pas pensable de dresser un tableau d'honneur quelconque des quarante-six communications, encore moins d'en rendre compte complètement. Tout au plus attirer l'attention des lecteurs de *Provence Historique* sur un volume important par ses aperçus très neufs.

Il existe, par fonction, des intermédiaires prévisibles : curés, médecins, notaires, etc... ; d'autres que leur « condition » place à une articulation des groupes sociaux, tels les inévitables domestiques... A côté de ces corps reconnus, existent ceux qui ont mené une aventure individuelle et dont le métissage culturel est transcendant par l'« inspiration » : artistes autodidactes, par exemple, dont l'art a envahi le quotidien. Mais entre l'« intermédiaire » et le « marginal », la limite ne se marque pas toujours très clairement.

Si certains groupes, comme les domestiques, que leur statut place entre dominants et dominés, imitent en quelque sorte partiellement la culture des élites, on trouve aussi des « porte-parole » authentiques du populaire, soit des représentants du monde traditionnel (ceux qui mettent en communication, par ex., les vivants et les morts) ; soit des révoltés rêvant de changer ce monde. Mais plus on se rapproche de notre temps, plus l'image de l'intermédiaire se brouille derrière les institutions ou les *mass-media*. Ainsi les assistantes sociales, originellement bénévoles, sont-elles devenues des fonctionnaires de la bienfaisance.

Par la multiplicité des approches, qui n'est nullement un grouillement, car la structure très organisée de ces actes est plus que formelle, et les cinq rapports de synthèse renforcent l'impression de cohérence, ce colloque aura permis de défricher, dans la longue durée, un domaine particulièrement ouvert du champ des mentalités. Il confirme, après la publication du colloque de 1976 : *Iconographie et histoire des mentalités*, publié en 1979 par le CNRS, la vitalité du centre de recherche de l'Université de Provence invitant.

Souhaitons que la diffusion se fasse activement, afin que tant de réflexions, souvent très excitantes pour l'esprit, ne restent pas réservées aux seuls spécialistes.

Marcel BERNOS.

La Découverte de la France au XVII^e siècle. Neuvième colloque organisé par le CMR 17, 25-28 janvier 1979. Paris, CNRS, 1980, 644 p.

Il n'est plus nécessaire de célébrer les « Colloques de Marseille » organisés par le CMR 17, cette « fête annuelle du XVII^e siècle », comme l'écrit en « ouverture », le président Jean Mesnard. Le neuvième pourtant, en 1979, dont les actes ont paru en 1980, est à souligner. D'abord parce que cette année-là, le CNRS l'avait classé parmi ses colloques internationaux ; ensuite parce qu'il a été particulièrement important par le nombre (près de 300), la qualité et la diversité des participants venus de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, du Canada, des Etats-Unis, de Hollande, d'Italie, etc... ; et enfin parce que le sujet, *La découverte de la France au XVII^e siècle*, s'est révélé extrêmement intéressant et même, particulièrement pour les communications portant sur les jugements des étrangers sur cette France, original. Car la « triomphante » France classique offre rarement l'occasion d'une remise en question critique, comme l'ont permis, par exemple, les regards espagnols de Carlos Garcia ou de Baltasar Gracian. Les échos en sont, bien entendu, très différents des complaisances des voyageurs français, et les défauts majeurs des Français, un peu stéréotypés, il faut le dire, telle leur « inconstance », semblent corroborés par les témoignages des ressortissants d'autres nations, aussi bien un secrétaire d'ambassade vénitien ou le duc de Savoie que les Hollandais...

Il est hors de question de résumer ici, encore moins d'analyser, une cinquantaine de communications ! Et pour ne pas faire de jaloux, je n'en citerai aucune nommément. Elles présentent un très large éventail de thèmes, d'aspects de cette « découverte » de la France ; et la richesse des approches comparées des littéraires et des historiens a permis, comme à chaque colloque, d'utiles confrontations qui ressortent bien dans les transcriptions des débats, d'abord sur les sources utilisées, mais aussi — et d'ailleurs en partie liée à la question des sources — sur l'extrême variété des méthodes. Celles-ci vont de la simple description « touristique » des récits de voyages, ou littéraire, à partir des romans ou des correspondances, jusqu'à l'analyse historique de documents d'archives, par exemple les rapports et enquêtes d'intendants, en passant par l'histoire des sciences ou de la pédagogie, la cartographie, l'approche ethnologique enfin... Sans doute quelques communications se complaisent-elles dans les charmes de leur propre écriture, enrichissant plus l'analyse des « genres littéraires » que notre connaissance de la manière dont les gens du grand siècle, français ou étrangers, « découvraient » la France. Mais l'ensemble constitue une contribution indispensable pour cette connaissance et à ce qu'on pourrait assimiler à l'ethno-histoire de la France.

Il convient de distinguer encore les communications qui portent sur la découverte du pays de celles qui s'attachent à ses habitants, cette dernière obligeant à une régionalisation car un Gascon n'appartient pas tout à fait, finalement, à la même

« ethnique » qu'un Parisien ou un Alsacien. De même doit-on observer différemment les diverses strates sociales : les « marginaux » parisiens, observés par deux jeunes Hollandais, n'ont rien à voir avec les élites qu'ont pu rencontrer les ducs de Bourgogne et de Berry.

Les lecteurs de *Provence historique* aimeront savoir aussi qu'une douzaine de contributions portent directement sur la Provence et le Sud-Est méditerranéen, et bien plus sur le Midi. A ce propos, Mlle L. Godard de Donville, secrétaire générale du CMR 17, a proposé une présentation remarquable du travail de l'équipe de recherche associée au CNRS sur la « découverte de la Provence », dont elle est l'une des principales animatrices, secondant son directeur, Roger Duchêne.

Bel ouvrage donc. Un seul regret : que la dureté des temps n'ait pas rendu possible, sur un tel sujet et pour un volume atteignant 190,00 F, une illustration moins indigente...

Marcel BERNOS.

Françoise HILDESHEIMER, *Le Bureau de la Santé de Marseille sous l'ancien régime. Le renfermement de la contagion*. Préface du Dr J.-N. Biraben. Fédération historique de Provence, Marseille 1980.

En dépit d'une abondante bibliographie consacrée à la protection de la santé — en bref à la défense contre la peste — dans les régions méditerranéennes et d'ouvrages fort récents comme celui du Dr Biraben (1975-1976) je ne pense pas que le public, même averti, sache vraiment ce que représentait un Bureau de la Santé. Peu d'institutions de l'ancien régime me semblent avoir été plus oubliées.

A cela plusieurs raisons. Ayant cessé de fonctionner comme tels en 1850, après d'innombrables polémiques et querelles tant médicales qu'administratives, ces Bureaux ont été remplacés par divers services aux tutelles multiples dont aucun ne personnifie l'ancienne tradition.

Tout le monde sait — ou croit savoir — ce qu'est une quarantaine et un lazaret. Mais ce que chacun ignore c'est qu'en fait ces termes se rapportent à une institution spécifiquement méditerranéenne et plus précisément marseillaise.

En dehors du Levant, sur l'Océan ou les mers du Nord les très rares cas et plutôt occasionnels d'implantation de lazarets justifient la règle.

Sur la côte méditerranéenne française le Bureau de la Santé de Marseille et son lazaret, à vrai dire, n'étaient pas les seuls à exister puisqu'un homologue se trouvait à Toulon. Ces deux Bureaux remontent l'un et l'autre aux usages établis aux XIV^e et XV^e siècles. Ils commencèrent à tenir leurs archives à la même époque : 1640 environ, correspondant l'un avec l'autre sur un pied d'égalité total. Mêmes prérogatives, mêmes droits, mêmes responsabilités. Mais d'emblée une différence apparaît. Alors que Toulon supervise plus particulièrement les entrées des bâtiments de la flotte royale, ceux du commerce auxquels il a affaire sont en nombre restreint. Je ne retiendrais que deux chiffres, donnés par Ch. Carrière : en 1717, font quarantaine à Marseille 359 bateaux, à Toulon 19 ; en 1775, à Marseille 347, à Toulon 28. Quoi de plus normal que peu à peu la prééminence de Marseille soit établie. A partir du règlement du 1^{er} mars 1732, le Bureau de Toulon est prié de se

conformer aux décisions de celui de Marseille. Nous en revenons à ce fait : le Bureau de Marseille peut être considéré comme unique, même s'il n'est pas seul.

Unique il l'est encore à un autre point de vue : il a laissé à la postérité un fonds d'archives (200 E aux Archives des Bouches-du-Rhône) d'une richesse, d'une homogénéité que beaucoup peuvent lui envier¹. Ce fonds déjà connu et utilisé par les érudits et les historiens du commerce de Marseille a permis à Françoise Hildesheimer de nous donner, dans un volume particulièrement intéressant et je dirais même attrayant, l'étude qui, enfin, met en évidence une institution qui a joué un rôle essentiel dans le trafic méditerranéen et, par là même, dans le développement de Marseille. Placée comme un petit rouage qui, au milieu d'engrenages multiples, stope ou met en marche la machine.

Sans ignorer les origines du Bureau de la Santé, le présent ouvrage considère surtout l'institution arrivée au faite de son efficacité. En vérité, bien que Françoise Hildesheimer considère la peste de 1720 comme un accident semblable aux autres, on ne peut se défendre de penser qu'il y a eut « avant 1720 » et « après ». C'est surtout sensible dans l'évolution des tutelles.

Méthodiquement, minutieusement, tous les éléments de ce service public sont analysés leur raison d'être éclairée d'exemples pris dans la vie de tous les jours. Le livre n'a pas d'index, mais il paraîtrait superflu ; une table claire, bien faite, détaillée permet de se reporter avec précision au point que l'on désire scruter. Si j'ajoute que de nombreux graphiques, tableaux, courbes sont à la disposition du lecteur, on peut dire qu'il y a là de quoi satisfaire ceux qui voient l'histoire à travers les chiffres.

Je n'aurais, pour ma part, qu'un petit regret : que la carte qui situe géographiquement le complexe sanitaire de Marseille, p. III n'ait pas été précédée, au niveau du chapitre intitulé « Le triangle sanitaire » d'un croquis lisible et explicite permettant au lecteur médiocrement familiarisé avec la topographie marseillaise de se mettre d'emblée au rythme des allées et venues prescrites par les règles de protection de la santé.

La seconde partie de l'ouvrage, intitulée « questions et problèmes » au travers des rapports entretenus par les Intendants de la Santé avec toutes les autorités locales, régionales, la Municipalité dont ils sont issus, les Gouverneurs ou Lieutenants généraux, sans compter les Intendants et Officiers généraux et pour finir le Secrétariat d'Etat, manifeste l'extraordinaire place — et que personne ne contesta jamais — d'une institution née du souci d'autodéfense des communautés, érigée progressivement au rang de bouclier national contre les agressions du « mal contagieux » cet épouvantail des XVII^e et XVIII^e siècles.

Beaucoup de choses seraient à dire sur l'intérêt qu'il y a à suivre dans le détail les controverses, les discussions qui aident à fixer dans notre esprit la place respective de toutes les hiérarchies.

1. Archives de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône. *Intendance sanitaire de Marseille. Répertoire numérique de la Sous-Série 200 E*, établi par F. Hildesheimer, Conservateur, G. Robin, Adjoint d'archives, J. Schenk, Agent de bureau. Marseille, Archives départementales, 1979.

Je voudrais, tout au moins, signaler à ceux qu'intéresse ce que l'on a pris l'habitude d'appeler la vie quotidienne ce que la lecture d'un tel ouvrage peut leur apporter en les faisant pénétrer dans ce qui était le souci journalier de toute une population vivant du port et de l'activité du port.

Ce beau volume devrait répondre à une foule de questions que se posent, non seulement les historiens, mais encore les curieux si ces derniers ne sont pas rebutés par un titre austère dont la rigoureuse exactitude dissimule sans doute un peu trop la variété et la richesse.

M. FORGET.

François de VAUX de FOLETIER, *Les Bohémiens en France au XIX^e siècle*, J.-C. Lattès, 1981, 248 p.

On sait que M. François de Vaux de Foletier s'est fait, au soir de sa vie, l'historien attentif des Tziganes. Pour la troisième fois, il leur consacre un ouvrage aussi passionnant que les précédents : *Les Bohémiens en France au XIX^e siècle*. A quoi est dû l'intérêt de l'ouvrage ? Les Bohémiens, les Tziganes, les Gipsies, les Gitans, les Zingari, les Boumians, comme on dit ici, sont des marginaux, suspects. Ils attirent la méfiance, la malveillance, voire la persécution. Ils étonnent par leur beauté étrange, à laquelle les poètes, abondamment cités, ont été naturellement sensibles, par leurs costumes, par leurs mœurs. On les accuse de voler les poules et parfois les enfants. Intéressants en eux-mêmes, ils le sont encore plus pour nous, Provençaux, puisque les Saintes-Maries-de-la-Mer sont un de leurs hauts-lieux, leur pèlerinage favori. Contrairement à ce que croient la plupart, la chose est assez récente. Les Bohémiens sont absents de la Statistique si précieuse de Villeneuve Bargemon. En revanche, en 1852, un journaliste de *l'Illustration* — qui dira le prix de cet hebdomadaire ? — les représente mêlés aux autres pèlerins. Aux côtés des « fraîches Arlésiennes », voici les noirs Gitanos, les Zingari, en haillons. En 1855, Frédéric Mistral remarque que ce sont eux qui font brûler les plus gros cierges. En 1888, Van Gogh les peint dans les *Roulottes*. Pour les artistes, les écrivains, ils font désormais partie du paysage ; ils en sont l'élément le plus étrange. En 1901, les Saintes-Maries sont considérées comme la Mecque des Bohémiens.

Mais les hommes politiques, interprètes de l'opinion, sont moins sensibles au pittoresque. En 1907, Fernand David, député de la Savoie, les dénonce devant la Chambre. Et à notre grand étonnement, Clemenceau, qui avait pourtant des côtés d'homme au-dessus des lois et au-dessus des préjugés, leur était également hostile.

Dirons-nous un mot de la richesse de la bibliographie ? C'est trop peu de dire qu'elle est exhaustive ; c'est le fruit, comme tout l'ouvrage, d'une longue passion, d'une longue patience, d'un amour étayé sur la connaissance et sur la plus précise des éruditions.

Pierre GUIRAL.

Marcel COURDURIE, *La dette des collectivités publiques de Marseille au XVIII^e siècle. Du débat sur le prêt à intérêt au financement par l'emprunt*. Institut historique de Provence, Marseille, 1974, 373 pages.

Le projet de l'auteur a été d'apprécier « le comportement pratique des emprunteurs et prêteurs face au débat théorique sur le prêt à intérêt ; comprendre... les motivations particulières de ces emprunts, connaître dans une place pauvre en numéraire la réponse du crédit à cette soif d'argent ».

Dans une première partie de 66 pages est résumé le débat du XVIII^e siècle, que « les Marseillais ont ignoré volontairement ou non » (p. 94). Solidement appuyé sur une bibliographie de plus de 500 titres, l'ouvrage envisage successivement les positions de l'Eglise, de l'Etat français, des Marseillais.

Après avoir rappelé les principales définitions, les acceptations du contrat à constitution de rente et du prêt à jour (moyennant certaines conditions « extrinsèques » comme le *damnum emergens* et le *lucrum cessans*, le refus de l'intérêt dans le prêt de consommation (*mutuum*) et dans l'hypothèse du « *periculum sortis* », M. Courdurie s'attache aux nouveautés de la deuxième moitié du siècle. Face aux tendances nouvelles qui assouplissent la définition de l'usure (désormais assimilée à l'intérêt *abusif* dans le cas des causes extrinsèques) et de l'argent stérile (d'où la conception du « *lucrum advenians* » qui autorise le prêteur à réclamer l'intérêt du profit tiré de l'argent prêté), l'Eglise — qui avait déjà momentanément reconnu la pratique usuraire de la *ricorsa* (1631) (cf. G. Mandich et De Roover) et le « *periculum sortis* » (1645) admet le prêt de production (1745, encyclique *Vox peruenit*), et enfin l'intérêt assimilable à une indemnité dans le cas de dangers pur le prêteur (1780, 1784).

Dans la pratique, le clergé viole officieusement la doctrine en empruntant à perpétuité et en acceptant la substitution des prêteurs.

L'observation vaut pour l'Etat et les laïcs. A l'exception du juriste Dumoulin, tous condamnent le prêt à intérêt, sans négliger les accommodements avec la thèse (parlements des pays de droit écrit, arrêts du Conseil comme celui de 1766 pour l'Hôtel-Dieu) et des pratiques toutes différentes. Cependant, la reconnaissance légale de ce prêt ne sera acquise qu'en 1789, et la liberté de fixation du taux en 1796.

Marseille serait l'illustration de cette ambiguïté. Rarement débattu sur la place, et toujours favorablement quand il l'est (1740, 1751, 1782), le problème du prêt à intérêt est résolu à leur manière par les négociants et ceux qu'ils inspirent. L'auteur en veut pour preuve le pourcentage des emprunts à jour dans la masse totale (68 %), le remboursement fréquent et souvent dans de courts délais des rentes perpétuelles, la technique de remboursement de ces mêmes rentes par le corps des courtiers qui emprunte au moment de payer en substituant le prêteur nouveau à l'ancien, le très faible poids des prêts gratuits aux hôpitaux (moins de 5 % en valeur).

Ce clair et classique état de la question suscite quelques réflexions. Il ne sera plus question du débat dans la suite, sauf la brève conclusion. Pourtant est-il avéré que Marseille ne l'a pas connu ? Un article bien utile de Ch. Carrière (*Provence historique*, 1958), centré sur Marseille, cite une lettre de 1798 où le négociant Roux avoue : « Toute ma vie j'ai entendu agiter cette question ». L'étude des bibliothèques religieuses locales révèle la présence d'ouvrages consacrés à l'usure. Les très nombreux mémoires de l'affaire des courtiers (1763-1774) amènent à s'interroger :

dans quelle mesure les techniques commerciales tombaient-elles, dans leur réalité, sous le coup des condamnations ? Ch. Carrière a montré la voie dans son très remarquable article de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* de 1970 (*Renouveau espagnol et prêt à la grosse aventure...*).

D'autres interrogations relient la question du prêt à la sociologie des prêteurs. L'auteur distingue entre hommes et femmes (Intéressante contribution à leur histoire : égales aux hommes en nombre, elles contribuent assez faiblement aux emprunts, les veuves fournissant près de 50% des capitaux du groupe). Rien, sauf erreur, sur l'appartenance religieuse. Or, Marseille comptait beaucoup de négociants protestants : les comportements respectifs des réformés et des catholiques se rapprochaient-ils ? M. Courdurié affirme la prépondérance des hautes classes marseillaises dans les emprunts de la communauté et de la Chambre de Commerce. La fin de sa première partie est consacrée aux négociants, mais combien de négociants travaillent effectivement ? L'expérience des emprunts provinciaux nous fait penser que le nombre de ceux qui souscrivent doit être bien limité et esquisser une psychologie de groupe peut sembler aléatoire. Il est vrai que l'auteur évoque prudemment la possibilité de placements-refuge en certaines circonstances et pour certains négociants (p. 252).

La deuxième partie de l'ouvrage (151 pages) est consacrée à l'analyse des emprunts, suivant un schéma répété : brève définition de l'institution, historique des emprunts (le chapitre sur l'Assistance est le plus neuf), bilan chiffré que complètent de précieux tableaux analytiques des opérations. De 1701 à 1793, les collectivités ont emprunté 66.000.000 L. (communauté : 22 environ ; Abondance : près de 9 ; Chambre de commerce : près de 20 ; courtiers : 1,3 ; hôpitaux : près de 10 ; Mont de piété : 3,5) aux hautes classes (communauté et chambre de commerce), aux classes moyennes (hôpital), aux petites gens (Mont de piété).

Les emprunts ont coûté cher. En moyenne et à l'échelle du siècle, les intérêts représentent 49% des capitaux souscrits, mais on va de 102% (courtiers) à 23% (Chambre de commerce). Le taux des annuités, en moyenne de 125,6%, oscille entre 202,8 (courtiers) et 104,5 (Abondance). Ce n'est pas tant le taux de l'intérêt qui est en cause (entre 4,5 et 5,3% en moyenne) que la longueur des remboursements (communauté, santé, courtiers, hôpitaux) ou le recours à l'emprunt viager (dont l'intérêt moyen dépasse 8%). Remboursant vite, le bureau d'Abondance, la Chambre et le Mont de Piété, qui empruntaient les premiers à jour et le troisième à perpétuité, sont en bien meilleure posture.

Déjà esquissée à propos de la communauté et des hôpitaux, la réflexion de M. Courdurié se développe. Pour lui les causes de cette situation sont d'ordre extérieur et social. La guerre lui paraît un élément majeur. Réduisant le rapport des taxes sur le commerce, aggravant les conditions de vie (ravitaillement, prix, baisse de certaines productions artisanales, misère), elle atteint les ressources de la Chambre et de la Santé, provoque l'endettement des autres, d'où le recours à l'emprunt, d'autant plus inévitable que Marseille refuse l'impôt sur le revenu et les moyens d'un véritable assainissement financier. Nous ajouterons le poids des initiatives étatiques (pusillanimité, indécision, expédients fiscaux) et la complicité des autorités de tutelle (Cours souveraines, Intendance).

Tout ceci « innocente »-t-il le groupe des riches particulièrement mis en accusation en 1763-1766 et 1789 ? M. Courdurié souligne la cohérence du système.

Au pouvoir dans les collectivités, ce groupe emprunte souvent à ses membres (ne faudrait-il pas dire plutôt à quelques-uns ?), rembourse en écrasant la population d'impositions indirectes (elles sextuplent entre 1701 et 1788, p. 134). Ainsi, complexité du système, simplicité du schéma, qui fondent l'idée d'une inadaptation des structures de pouvoir aux nécessités nouvelles. Préfaçant l'ouvrage, M. Chaunu propose — pour les hôpitaux — l'hypothèse d'une évolution des mentalités religieuses qui aurait provoqué une diminution relative des dons aux institutions charitables.

Cette référence à la thèse de M. Vovelle, M. Courdurié y a songé pour ne pas la retenir (p. 229), en soulignant au passage la place minime des donations dans les ressources des hôpitaux entre 1745 et 1764. Il est vrai que pour l'hôpital Saint Jacques d'Aix le déclin de la charité à partir de 1720 et surtout de 1740 est indéniablement à l'origine des emprunts (thèse de J. Sabatier).

D'autres remarques viennent à l'esprit. Si la valeur des dons aux hôpitaux stagne après 1750, ne pourrait-on l'imputer, au moins à Marseille, à la très forte hausse des prix des denrées alourdie par la fiscalité locale, qui, même sans guerre, aurait nettement amenuisé les moyens financiers de la plupart des familles ? Mais, dira-t-on, les riches et les aisés ? On n'a pas encore mesuré l'impact de deux phénomènes de la vie marseillaise, le drainage des capitaux par les courtier-banquiers de Marseille (jusqu'en 1774) et l'apparition, au moins pendant la guerre de Sept ans, d'une nouvelle couche de négociants tournés vers la spéculation commerciale. Quelle conséquence ces phénomènes ont-ils pu avoir sur le marché des capitaux ?

Le recours à l'emprunt traduit-il nécessairement la domination des riches ? Il faudrait prouver que dans leur ensemble, ils se sont intéressés à ces opérations. Et n'était-il pas plus indiqué en cas d'urgence ? N'était-il pas comme l'affermage des impôts — la seule ressource possible dans une ville sous-administrée. ? N'était-il pas logique pour les collectivités à finalités particulières comme la Chambre, le Bureau de santé ou le corps des courtiers ?

Restent la communauté et l'Assistance. Tout ce que nous savons de l'administration communale en Provence montre que la gestion municipale était depuis longtemps une permanente improvisation. En était-il différemment pour les hôpitaux, pourvus des mêmes administrateurs ? On n'a d'ailleurs pas encore calculé pour eux ce qu'ont pu représenter la hausse des prix de longue durée, le coût de l'entretien de bâtiments souvent vétustes, la centralisation de la lutte contre la mendicité au XVIII^e siècle.

Solide contribution à l'histoire marseillaise et à celle du phénomène financier dans la France d'Ancien régime, la thèse de M. Courdurié ajoute une touche sombre au XVIII^e siècle provençal.

F.-X. EMMANUELLI.

Michel PEZET, *Le Défi méditerranéen*, Editions du Quai, Paris-Marseille, 1981, 128 pages.

C'est un « essai anxieux »... porté sur plusieurs fronts suggestifs : les jeux ingrats de la force et de la faim, le nouvel ordre des peuples et des cultures, l'espérance communautaire et l'affirmation des identités culturelles qu'a voulu présenter, devant l'avenir, l'actuel président du Conseil de la Région Provence-Côte d'Azur, Michel Pezet.

Sa formation historique et juridique, son expérience politique, sa connaissance de nombreux travaux d'experts français et étrangers récents ou en cours, depuis le groupe de recherche régional jusqu'au dernier rapport du Club de Rome et au Plan bleu, l'ont conduit à une réflexion prospective sur les problèmes majeurs de notre temps, celui de la paix des hommes, en premier lieu, qui repose moins sur une dissuasion mécanique que sur « la stratégie conjointe d'un projet culturel et d'une réalité politique ». Mais un tel projet nécessite un support géographique, et Michel Pezet a choisi le bassin méditerranéen — un bassin méditerranéen élargi, à vrai dire, jusqu'à la mer Noire et à la mer Caspienne. Pourquoi une telle option qui pourrait être soupçonnée, à l'instar de ce que fut, il n'y a pas si longtemps, le francocentrisme, d'une promotion préférentielle arbitraire, sentimentale ou rationnelle ? Rappelons que des personnalités aussi diverses que Charles Maurras, Albert Camus et, plus récemment, Léopold Sedar Senghor ont cherché dans la lumière méditerranéenne soit un héritage spirituel, soit un humanisme, ou encore un foyer central de civilisation garantissant, contre tous les totalitarismes et les gigantismes, une certaine qualité de la vie.

La démarche de Michel Pezet présente quelques points communs avec celle de Senghor mais le souci du concret, de l'économique, l'incite à lier plus étroitement encore technologie et culture. Cette prise de position a été confirmée lors des récentes assises régionales de la Recherche à Marseille ¹, où l'espace méditerranéen a été retenu comme l'un des grands thèmes mobilisateurs à un triple point de vue, celui de la demande économique, celui de la demande sociale, celui de la demande internationale, enfin, dans ses relations avec le Tiers-Monde. Car il ne s'agit pas uniquement de ranimer recherche et activité dans notre fraction provençale du bassin méditerranéen. Pour l'auteur, ce dernier présente les conditions d'un défi dans la mesure où, placé à la charnière de l'axe Nord-Sud, « il découpe assez exactement le lieu où l'intégration des pays riverains dans le marché mondial demeure la plus problématique... et où se noue une intrigue subtile dont le champ idéologique et politique comme l'axe économique et social forment les partenaires acharnés ». Conditions d'un défi donc, mais conditions, aussi, d'un dialogue.

Et c'est à l'échelle mondiale que l'un et l'autre se situent en une période de crise où la mécanique keynésienne se dérègle et où les égoïsmes nationaux se traduisent, volontairement ou non, dans les pays riches où Etat et Capitalisme sont fortement

1. Un souci identique a inspiré, à la fin novembre 1981, les Rencontres Internationales de Marseille où *La Méditerranée comme lieu de confluences et de métissages culturels* a été placée au cœur même des débats du colloque.

associés, par l'indifférence, l'ignorance, voire le rejet des problèmes dramatiques posés par le développement inégal des nations et des peuples, tels que la mort de 30 millions d'enfants chaque année, pour ne citer qu'un exemple, par malnutrition.

On s'habitue plus facilement à des catastrophes aux dimensions quantitatives si terrifiantes qu'elles donnent l'alibi du fatalisme et la bonne conscience de préserver son propre niveau de vie. Mais on ne veut pas voir que cette inégalité est le résultat d'une politique agro-alimentaire délibérée qui crée et perpétue des structures dominantes et des zones de dépendance assujetties à la raison du plus fort par l'arme terrible du chantage à la faim. Et dans le cadre de l'aide organisée par l'O.N.U., la F.A.O. ne peut pas faire grand chose pour modifier une situation où l'agriculture vivrière des pays du Tiers-Monde est sacrifiée pour améliorer l'alimentation des pays les plus riches en produits spécialisés.

Or la Méditerranée connaît ce phénomène de développement inégal où rôdent la misère et la faim. Elle présente d'abord deux visages « Un Arc Nord où l'on vieillit suralimenté et un Arc Sud où l'on périt par sous-alimentation ». Certes, il faut nuancer cette formulation antagoniste. Ainsi, côté Sud, Israël est l'exception qui confirme la règle, tandis que sur le littoral Nord, les Turcs et les Yougoslaves vivent bien moins que les Catalans, les Provençaux ou les Italiens du Nord et émigrent nombreux vers l'Allemagne Fédérale. Mais leur niveau de vie est tout de même supérieur à celui des Egyptiens ou des Algériens et, surtout, leur manière de se nourrir s'occidentalise ou s'américanise, avec toutes les conséquences que cela entraîne, dans le domaine de la santé individuelle ou dans celui du gaspillage économique collectif né d'un système commercial imposé. Même les pays méditerranéens du Nord dont la vocation fruitière et légumière a été encouragée, ne sont pas à l'abri de la dépendance alimentaire.

Que dire, alors, du système latifundiaire qui accable les sociétés rurales du Sud, de l'abandon des cultures traditionnelles accéléré par une urbanisation galopante (Bagdad, 26 % de la population de l'Irak ; le Caire, 16 % de celle de l'Egypte) ? La déstabilisation agricole encouragée par « l'agro-business » s'accompagne en même temps d'une déculturation aliénante, d'une véritable décivilisation.

Comment enrayer une telle évolution, au processus d'aggravation plus rapide et plus étendu que celui des générations passées et sorti du « cercle vicieux de la dépendance » ? Il faut, bien entendu, accroître et élargir les moyens d'action déjà en vigueur de l'aide internationale, diversifier les productions plutôt que renforcer les spécialisations, à tous les niveaux, créer ou renforcer, surtout dans les pays de la rive Sud, une véritable technologie agricole, revaloriser les modèles alimentaires typiquement méditerranéens au lieu d'adopter un « consumisme » standard qui est celui de la ville. Il faut surtout établir une sécurité alimentaire collective, mettre fin à cette division excessive du travail agricole qui engraisse les uns aux dépens des autres, débloquer une situation qui, pour la Méditerranée elle-même, autant que pour des espaces plus vastes, est « plus conflictuelle que solidaire ».

Et l'objectif à atteindre pour qu'une véritable solidarité puisse s'établir, c'est une volonté communautaire résolue, une nouvelle espérance communautaire.

La communauté — l'idée et le mot, « mot-valise » écrit l'auteur, dans la mesure où il signifie « un groupe social dont les membres vivent ensemble ou ont des intérêts communs » — est redécouverte de nos jours soit dans l'étude anthropologique soit dans l'expérience vécue. Michel Pezet a cherché dans l'histoire

et dans l'actualité, trois modèles de référence communautaire, dans le bassin méditerranéen, au premier abord disparates, la Corse, l'Iran et la Palestine, mais reliés par un autre élément de comparaison : le défi politique qui s'y rattache.

La communauté rurale corse primitive représente pour les nationalistes insulaires, un âge d'or, un monde perdu, une puissance mythique dont les effets se sont manifestés au cours des années 1970 lorsqu'une fraction de la société corse a pris conscience de sa dépendance et de sa déstabilisation.

L'Iran est choisi, lui, comme un défi lancé par la communauté islamique à la modernité occidentale. On pourrait objecter que ce pays est davantage tourné vers l'Océan Indien que vers la Méditerranée. Mais on peut admettre aussi que dès l'Antiquité, les Achéménides, les Arsacides, les Sassanides ont, pendant des siècles, tendu leur effort vers les rives de cette dernière, contre les Grecs puis les Romains et les Byzantins, sans briser pour autant le contact avec l'Asie Centrale. Convenons encore que de c'est la Méditerranée, mère des religions, que l'Islam est venu submerger l'Empire perse. Au surplus, le défi islamique ne s'adresse pas seulement à l'Occident capitaliste, mais aussi au marxisme, doctrine occidentale implantée en U.R.S.S. Or l'U.R.S.S. est partie prenante du club des riches, mais elle possède aussi son Sud, un Sud musulman explosif par sa formidable croissance démographique.

Pour en revenir à l'Iran, c'est le choc d'une modernisation forcée, trop rapide, à l'occidentale, qui a provoqué un choc en retour, celui de la prise du pouvoir par les fractions religieuses les plus extrémistes car celles-ci représentent, à tort ou à raison, le dernier recours contre le déracinement et l'aliénation culturelle.

Enfin, la Palestine, « c'est la communauté de la terre absente » — on pourrait en dire autant de l'Arménie de la diaspora (non soviétique) et envisager un nouveau défi, le défi arménien — la communauté d'un peuple disséminé par les vicissitudes du démembrement de l'Empire turc. A travers même leurs tribulations, les Palestiniens témoignent de la persistance du désir communautaire de la sauvegarde de l'identité.

Michel Pezet prend acte de ces réactions communautaires, dans une conjoncture récente de défi lancé aux excès de la domination industrielle, du malaise général qu'elles expriment, des signaux d'alarme, même, qu'elles déclenchent, de l'accent mis, enfin, sur la priorité de l'identité culturelle comme facteur et foyer de développement remettant en cause la notion d'un progrès économique et d'une croissance indéfinie liés à la puissance industrielle et à l'urbanisation effrénée.

Mais pour lui, la solution du problème ne peut venir d'un passéisme nostalgique et échappatoire, d'un illusionisme fanatique ou d'une violence perpétuée. L'initiative communautaire doit se développer tout autrement. Ce phénomène tend du reste à se généraliser depuis une vingtaine d'années et ce n'est pas par hasard s'il a pris naissance aux Etats-Unis, dans des groupements de quartiers, des mouvements de lutte pour les droits civiques, dans le but de recréer une interaction sociale, une dignité culturelle, une nouvelle conception de la vie humaine où tradition et innovation peuvent coexister au lieu de se combattre.

Ces communautés de base peuvent s'élargir, de regrouper, de l'espace familial au village, au quartier, à la région, au petit pays, stimuler entre elles des échanges et fournir une chance nouvelle de remodeler une société bloquée, que ce soit sous la forme d'une collectivité territoriale institutionnalisée ou d'une association librement fondée et organisée. On ne peut manquer de songer, ici, aux fédérations de

communes autonomes et autogestionnaires telles qu'elles ont été conçues par divers théoriciens sociaux du XIX^e siècle injustement inhumés dans les cimetières d'un prétendu utopisme.

Pour Michel Pezet, qui a écrit un livre courageux et lucide, parce qu'il n'esquive pas les difficultés de la tâche à accomplir, « l'avenir est sans doute en construction du côté de l'initiative communautaire » et la Méditerranée peut et doit jouer un rôle pilote en expérimentant un premier chantier dans cette perspective nouvelle.

A. OLIVESI.

M.-C. AMOURETTI, et F. RUZE, *Le monde grec antique*, coll. Hachette - Université, Paris, 1978, 2^e édition 1981.

Une 2^e édition témoigne déjà du succès de cet ouvrage, succès mérité. Il est peu de choses aussi difficiles que de réaliser un bon manuel à l'usage des étudiants et les auteurs (M.-C. Amouretti, Université de Provence ; F. Ruzé, Université de Paris I Sorbonne) y sont parvenus.

Cet ouvrage comble, d'abord, une lacune : en dehors de l'honorable mais bref *Précis d'Histoire Ancienne* de P. Petit récemment disparu, il n'existe pas de véritable manuel, car d'autres excellents ouvrages tels ceux de P. Lévêque ou de F. Chamoux avaient une finalité un peu différente : on continuera d'y recourir pour l'iconographie (et pas seulement pour cette dernière !), mais ce livre était nécessaire.

L'ouvrage ne renonce pas plus à dresser une synthèse utilisable qu'à indiquer les points obscurs et discutés. Il renvoie aux textes anciens comme à des études fort récentes grâce à une bibliographie fournie, et cette bibliographie est critique, qualité intrinsèque, essentielle, vitale. En regard du texte on trouvera des croquis, des citations brèves mais intégrales, des dates, des repères. Il y a aussi (miracle pour l'édition française), de nombreuses cartes.

Certes, chacun souhaiterait, sur les points qu'il connaît le mieux, trouver une pâture encore plus abondante (et nous songeons, pour nous, à la sociabilité ou aux banquets) mais ce reproche n'en est pas un ! Ce livre se lit bien ; des débuts du monde égéen à la conquête romaine, on dispose d'un exposé clair qui ne sacrifie pas à la mode des néologismes ou des guillemets inutiles, et prête attention aux grands hommes (à ce propos, la jaquette présente une remarque un peu inutile), comme aux réalités où vivaient paysans et rameurs. Remarque toutefois (insatiable, elle aussi) : on souhaiterait peut-être quelques mots de plus sur la vie des cités grecques jusqu'à la révolte de Mithridate (88 av. J.-C.). Affaiblies, pitoyables et odieuses à la fois, elles n'ont pas tout à fait renoncé. Peut-être pouvait-on le redire davantage : comme les Romains de la décadence, les Grecs de la décadence méritent que l'on insiste un peu plus sur eux.

Nous venons de parler de décadence. Et l'apogée ? Les auteurs l'ont bien jugé, sans dithyrambes ni dénigrement. Nous lisons p. 138 : « Les Grecs savaient bien que l'harmonie n'est qu'un point d'équilibre précaire entre différentes tensions » ; la formule ne vaut pas que pour l'Athènes de Périclès... On n'hésitera donc pas à recourir à ce livre, et on ne le regrettera pas.

P. VILLARD.